

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de SAISSAC
se réunira, en séance ordinaire le 20 janvier 2022, à 20 heures 30.

Objet de la réunion

Finalisation vente village vacances
Renouvellement CDD
Lettre de soutien Mairie de Monze
Raccordement eau potable/eaux usées/eaux pluviales
Questions diverses

Fait à SAISSAC, le 14 janvier 2022

Le Maire

